

## L'opération de nettoyage des JACQUETS en 2019

L'opération des Jacquets consiste en l'enlèvement et le rapatriement à terre de tous les déchets ostréicoles sur une surface de 20.1ha, hors sédiments.

L'objectif est :

- l'enlèvement et le rapatriement à terre de tous les déchets ostréicoles (tables, poches), hors sédiments,
- le nivellement de la vasière pour permettre une réimplantation des parcs ostréicoles sur une partie de la zone,
- l'essai de deux techniques pour limiter le captage observé sur la zone suite à l'essai.

L'opération de Bourrut et/ou Moussettes consistent en l'enlèvement et le rapatriement à terre de tous les déchets ostréicoles, hors sédiments.

L'objectif est :

- l'enlèvement et le rapatriement à terre de tous les déchets ostréicoles (tables, poches), hors sédiments,
- le nivellement de la vasière pour permettre une réimplantation des parcs ostréicoles sur une partie de la zone,

## LE BANC DES JACQUETS

### Localisation et emprise du site des travaux

Localisation de la zone : la zone se situe entre l'estey des Jacquets et le chenal d'Arès, à proximité de la balise A0.



-Zone verte : zone réhabilitée en 2018 : 6.3ha

**-Zone bleue : zone à réhabiliter en 2019 : 20.08ha**

-Superficie des parcelles ostréicoles concédées : 7.27ha

-Superficie des parcelles ostréicoles non-concédées : 9.09ha

## Consistance des travaux

Les travaux consisteront :

- en l'enlèvement des ferrailles et des poches ostréicoles à l'aide de la pelle sur ponton ;
- au chargement de celles-ci sur la Trézence à l'aide de sa grue équipée d'une benne preneuse ou d'un grapin.

Les déchets ostréicoles seront ramenés à terre au quai de transfert du port de Canal à Gujan-Mestras pour être valorisés dans différentes filières de traitement.

Une fois les déchets extraits, la dameuse nivèlera le terrain.

Plusieurs modalités de nivellement sont prévues en fonction du niveau d'envasement des zones traitées :

- Zones faiblement vaseuses : travail à sec ;
- Zones fortement envasées (destinées à être réexploitées) : travail en eau ;
- Zones envasées comprenant des massifs d'huîtres : travail en eau (pour utiliser la force de l'eau pour avancer et casser les massifs).

La superficie de la zone des travaux est de 20.1ha.

### Deux essais vont également être réalisés lors de ces travaux (Zone verte de la figure ci-dessus) :

6 mois après le test des Jacquets en février 2018, il a été observé un important captage sur les huîtres laissées en place. Pour pallier ce phénomène, deux essais vont être réalisés au cours de ces travaux :

- essai 1 : passage de la dameuse pour casser les coquilles d'huîtres,
- essai 2 : passage d'un panier en métal sur le fond pour récupérer les coquilles d'huîtres.

Dans la mesure du possible, un suivi environnemental et technique sera réalisé sur ces deux zones pour comparer les deux essais.

## Le matériel déployé

Les équipements suivants seront déployés :

- le navire « la Trézence » pour le transport des équipements (pelle-ponton et chenillard) et des déchets,
- une pelle-ponton pour l'enlèvement des ferrailles et des coquilles d'huîtres,
- un chenillard marinisé pour damer le terrain.



Le bateau la Trézence



le chenillard marinisé



La Pelle-ponton

## Mise en œuvre des travaux

---

Les travaux se dérouleront de la mi-février au 31 mars, de jour. Les horaires d'intervention vont dépendre de la technique employée :

- travail exclusivement à sec : 1h30 autour de la marée basse,
- travail de la dameuse avec une lame d'eau : 2h30 autour de la marée basse, dont 45min avec une lame d'eau,
- essai avec le panier en métal : 4h ou après la marée basse

Le navire la Trézence effectuera chaque jour un aller-retour vers le quai de transfert du port du canal si besoin.